

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 144 (1999)
Heft: 12

Rubrik: Nouvelles brèves

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉTRANGER

Des abeilles pour le déminage

Un programme de recherche militaire, doté de 3 millions de dollars, vient d'être lancé aux Etats-Unis. Il s'agit de fixer sur le dos d'abeilles de minuscules marqueurs électroniques d'un poids de 27 mg, de la taille d'un demi-grain de riz, capable de donner la position de l'insecte en la corrélant avec une éventuelle exposition à d'infimes quantités d'explosifs. En recoupant les informations sur le vol, sa durée et sa direction, la présence de traces d'explosifs, on espère localiser à bon marché d'éventuels champs de mines. Les abeilles ainsi équipées vivraient dans une ruche artificielle qui permettraient de collecter les informations des capteurs. Ce programme pourrait trouver d'autres applications dans la recherche de matériaux nucléaires, de narcotiques ou d'autres produits dangereux. (*Raids*, juillet 1999)

Informations accessibles sur place pendant un coup d'Etat

Un coup d'Etat militaire a eu lieu au Pakistan le 11 novembre 1999. Selon le témoignage d'un Suisse sur place, le E-mail lui a permis d'obtenir des informations, même si les militaires pakistanais avaient coupé ou pris le contrôle des autres moyens de transmissions. Les principaux sites Internet étaient inaccessibles, les réseaux de téléphones portables coupés. (*Radio suisse romande*)

Guérilla tamoule indépendantiste

La guérilla tamoule, qui a déjà fait 55000 morts en vingt ans

au nord et à l'est du Sri Lanka, recrute des femmes qui commettent des attentats-suicides, combattent souvent en première ligne et s'avèrent particulièrement sanguinaires. Récemment, un commando presque exclusivement féminin a massacré à la machette et au poignard 54 habitants cinghalais d'un village. Ce carnage était, semble-t-il, destiné à venger des villageois tamouls bombardés par l'armée. Les premières femmes ont été enrôlées en 1986 dans un groupe baptisé « Les oiseaux de la liberté », pendant féminin des « Tigres de libération de l'Eelam tamoul ». (*Fémina*, 17 octobre 1999)

Nouveaux systèmes de déminage en Bosnie

Les forces américaines en Bosnie procèdent à des expérimentations assez concluantes de systèmes de déminage. Autour de Tuzla, la *Defence Advanced Research Agency* a achevé la première phase d'essais d'un système de détection à résonance magnétique, capable d'identifier plusieurs types d'explosifs, le RDX notamment. L'appareil est parvenu à détecter six mines antipersonnel et antichars sans fausse alarme. Un détecteur classique a enregistré dans les mêmes conditions 34 alarmes intempestives.

Depuis le mois de juin 1999, la KFOR est équipée du système de gestion de l'information pour le déminage (*Information Management System for Mine Action - IMSMA*) mis au point par le Centre international de déminage humanitaire à Genève. En collaboration avec l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, ce centre a développé ce système à partir des travaux par le service chargé des programmes de démina-

ge au Département des opérations de maintien de la paix des Nations unies. Le système a pour but de faire circuler l'information à tous les niveaux (local, régional, international). Dans le terrain, il repose sur l'utilisation de CD-ROM dans lesquels sont formatés des demandes de renseignements précises, ce qui permet d'obtenir des résultats cartographiés. Cependant, le système ne permet pas encore la juxtaposition d'autres sources d'information: points d'eau, zones rurales prioritaires, zones à forte densité de passage ou d'habitation. (*TTU Europe*, 14 septembre et 4 novembre 1999)

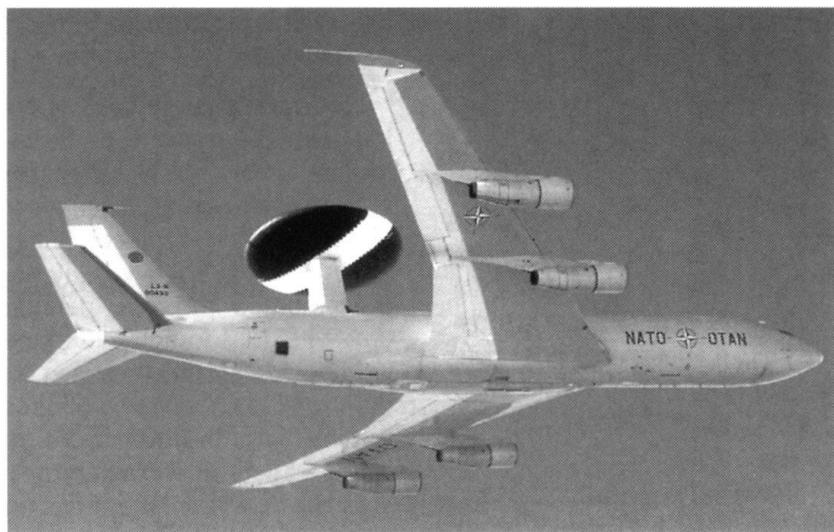
Interopérabilité en Finlande

La crise au Kosovo a mis en évidence le très faible degré d'interopérabilité entre les appareils finlandais et ceux de l'OTAN, ce qui a amené le ministre finlandais de la Défense à prévoir la signature d'un accord avec le *Nato Maintenance and Supply Organisation* sur la fourniture de pièces de rechange et de prestations de maintenance. Il n'y voit pas d'incompatibilité avec la neutralité et rappelle que la Suède, l'Autriche et la Suisse ont déjà passé de tels accords. (*TTU Europe*, 14 septembre 1999)

SUISSE

Modification de la loi sur l'armée et l'administration militaire

Le Conseil fédéral a adopté le message concernant la modification de la loi fédérale sur l'armée et l'administration militaire, qui comprend deux projets de loi, l'un sur la coopération en matière d'instruction et le statut des militaires, l'autre sur l'arme-



A «AMADEUS 99», l'AWACS français est tout à fait similaire à ceux dont dispose l'OTAN.

ment. Il s'agit donc d'une première étape de la mise en œuvre du Rapport sur la politique de sécurité 2000.

Il est indispensable pour notre armée de coopérer en matière d'instruction. Il s'agit pour elle d'obtenir l'accès à des terrains d'instruction ou de tir dont elle ne dispose pas en Suisse, de participer à des exercices multinationaux, sources de gains précieux en expériences. Le Conseil fédéral doit pouvoir conclure les conventions qui règlent le cadre juridique d'une telle coopération.

Le service de promotion de la paix n'est pas contesté. Il convient désormais que le Conseil fédéral, tenant compte de la situation et des intérêts de la Suisse, puisse ordonner un armement approprié des contingents suisses envoyés à l'étranger. Il devra cependant consulter dans tous les cas les commissions de politique de sécurité des deux Chambres et associer le Parlement à sa décision, lorsque l'engage-

ment concernera plus de cent militaires ou durera plus de trois semaines.

Exercices avec la France et l'Autriche

■ Du 18 au 22 octobre 1999, l'Autriche (pays hôte), la France et la Suisse ont effectué un exercice commun de surveillance de l'espace aérien sous le nom de code «AMADEUS 99». Il s'agissait de vérifier et d'approfondir l'interopérabilité des trois forces aériennes à partir d'une centrale d'engagement aérien commune. La situation aérienne était établie en commun grâce au système de surveillance *Florida* des Forces aériennes suisses, un avion AWACS français et le radar autrichien *Goldhaube*. 4 F/A-18 suisses, 4 *Mirage 2000* français et 16 *Saab 35 Draken* ont participé à «AMADEUS 99».

■ L'exercice «RHEINTAL 99», entre le 8 et le 12 novembre 1999, s'est déroulé dans la zone frontière qui borde la Suisse et l'Autriche. L'engagement d'une brigade ad hoc donnait l'occasion à des formations militaires

autrichiennes et suisses d'acquiescer en commun de l'expérience dans le cadre d'un engagement opératif de sûreté et de couverture aérienne. Au programme de cet exercice-cadre pour états-majors figurait une instruction en commun du travail d'état-major au niveau opératif, ainsi que la mise à l'essai de structures de télécommunications communes. «RHEINTAL 99», placé sous la direction du cdt C suisse Ulrich Hess, commandant du corps d'armée de campagne 4, et du cdt C autrichien Engelbert Lagler, simulait une menace terroriste incitant le Conseil fédéral à engager l'armée dans la zone frontière. La situation allant en se détériorant, une mobilisation partielle est décrétée à titre préventif. L'objectif des forces mises sur pied par les deux armées était d'empêcher des actes de terrorisme.

Progression de l'extrême-droite en Suisse

Selon le chef suppléant de la police fédérale, environ 500 personnes appartiennent au noyau dur de la scène néo-nazie en Suisse. Il y a deux ans, celle-ci ne comptait que 300 personnes. On trouve régulièrement des dépôts d'armes appartenant à cette mouvance. (ATS, cité par *Le Temps*, 19.7.99)

Interventions de l'armée dans les zones sinistrées de Suisse

L'engagement de moyens de l'armée, en février 1999, a dépassé la moyenne; cela s'explique par des chutes de neige exceptionnelles et la situation sur le front des avalanches. Ces inter-

ventions représentent 20000 hommes-jours et 18690 heures de machines de chantier. Les Forces aériennes, avec des *Alouettes* et des *Super-Puma*, ont évacué 5500 personnes et transporté 220 tonnes de marchandises. Les priorités en matière d'aide avaient été fixées dans l'ordre décroissant suivant: sauvetage, évacuation de personnes en danger, soutien logistique, autres transports. Depuis le mois de mars, l'armée est encore intervenue dans les travaux de déblaiement. On a renoncé, exceptionnellement, à demander une contribution financière pour les interventions et le matériel employé.

Edouard Brunner à la tête d'une commission d'étude sur le renseignement

Adolf Ogi a chargé l'ancien secrétaire d'Etat Edouard Brunner de mettre sur pied et de diriger une commission d'étude de neuf membres sur le renseignement stratégique et opératif. Celle-ci étudiera notamment les besoins en renseignements et l'organisation des services concernés. Remis au chef du Département jusqu'au 15 février 2000, le rapport analysera les besoins en renseignements opératifs et stratégiques, leur utilité, ainsi que le fonctionnement des interfaces entre le Groupe des renseignements et les organes de l'administration fédérale, la collabora-

tion et les structures du Groupe au sein du Département, en particulier la conduite, civile ou militaire, la structure du Service de renseignements stratégique dont il s'agit aussi d'étudier la subordination. La commission adressera des recommandations politiques à l'intention du chef de Département. L'activité de la commission n'interférera pas avec les enquêtes en cours dans le cadre de l'affaire Bellasi.

Le 90^e anniversaire de l'Aero-Club Zürich à Dübendorf

Les 16 et 17 juin 2000, l'Aero-Club Zürich organisera une grande fête sur l'aérodrome militaire de Dübendorf, pour célébrer son 90^e anniversaire. C'est en effet le 1^{er} mai 1900 que fut fondé l'«Ostscheizer Verein für Luftschiffahrt»; dans le même temps est créée une société anonyme qui veut développer l'aviation en construisant un terrain d'aviation et de sport à Wangen - Dübendorf. A l'occasion de ce 50^e anniversaire, on pourra admirer des avions construits depuis 1900 à nos jours, en l'air et au sol: des planeurs, des ballons, mais également des modèles réduits, des vieilles «caisses» de la Première Guerre mondiale, des bombardiers légendaires de la Seconde Guerre et des appareils d'après 1945. Les organisateurs attendent plus de 100000 personnes.

RUAG Suisse: marche satisfaisante des affaires

La marche des affaires des entreprises d'armement et industrielles SE, SF, SM et SW a été satisfaisante durant le premier semestre 1999. Pour ces firmes du groupe RUAG Suisse, il s'agissait de la première période d'activité dans la nouvelle forme juridique de société anonyme de droit privé. Les chiffres d'affaires facturés, environ 460 millions de francs, restent légèrement en-dessous des attentes; les entrées de commande enregistrent toutefois une hausse notable. Comparés à ceux de l'an passé, les montants facturés au Département de la défense sont en hausse.

Les Suisses plébiscitent la protection civile

Selon un sondage réalisé par l'Institut GFS, 80% des Suisses jugent la protection civile indispensable; une forte majorité des personnes interrogées estiment que la protection civile est tout à fait apte à remplir sa mission en cas de catastrophe ou de conflit armé. 64% des sondés considèrent comme justifiés les crédits affectés à la protection civile. En outre, 75% des sondés savent qu'ils doivent écouter la radio lorsqu'ils entendent une sirène d'alarme. La popularité de la protection civile est très nettement en hausse par rapport au précédent sondage réalisé en 1997 (75%).